



## **ID2 GLOBAL COMPACT 2014**

---

## **Table des matières**

<b>ID2 GLOBAL COMPACT 2014</b> .....	<b>1</b>
<b>PRESENTATION D'ID2</b> .....	<b>3</b>
<b>RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT D'ID2 ENVERS LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL</b> .....	<b>4</b>
<b>PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME</b> .....	<b>5</b>
<b>PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL</b> .....	<b>5</b>
<b>PRINCIPES RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>6</b>
<b>PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b> .....	<b>8</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>9</b>



« *Le talent au cœur des infrastructures* »

ID2 est une société de Service en Informatique de 160 personnes dont le siège social est basé à Levallois Perret.

Depuis plus de 20 ans, ID2 intervient auprès de sociétés grands comptes pour des prestations dans les domaines de l'infrastructure.

Notre savoir-faire se décline en 5 métiers :

- La gouvernance / Gestion de projets informatiques.  
Nous accompagnons les directions informatiques de nos clients dans leur organisation et les aidons à améliorer leur qualité de service vis-à-vis de leurs utilisateurs, en nous appuyant sur la méthodologie ITIL,
- L'ingénierie Système,
- L'intégration,
- La gestion des environnements de production / Exploitation informatique
- Le support.

Notre expertise technique s'appuie sur des partenariats éditeurs et constructeurs tels que NOVELL, MICROSOFT, VMWARE et CISCO.

Nos valeurs sont essentiellement tournées vers l'humain. La gestion de nos ressources est basée sur l'ouverture, l'écoute, le respect, la proximité et la convivialité.





Le 1er mai 2008, nous nous étions engagés à adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies, celui-ci étant important au regard des valeurs de notre entreprise.

Nous avons l'honneur par la présente de renouveler notre engagement pour appliquer et faire respecter les 10 principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous nous engageons à vous communiquer chaque année les progrès, actions et résultats en matière d'application des 10 principes du pacte mondial (COP). Notre COP sera publié chaque année à date anniversaire de notre adhésion, en conformité avec les directives pour la communication sur le progrès.

Durant l'année écoulée, la Direction d'ID2 s'est efforcée d'améliorer le fonctionnement de la société dans le sens des 10 principes, notamment en matière de l'amélioration de la gestion de l'environnement et des achats responsables. Afin de mesurer nos progrès, nous faisons appel à la société ECOVADIS, experte en Responsabilité Sociale des Entreprises. A ce jour, l'engagement d'ID2 en matière de RSE est qualifié d'« avancé » avec une progression de sa notation de 62 à 68/100 pour 2014. Nous vous proposons de prendre connaissance de nos actions réalisées et des résultats obtenus par le biais de cette COP.



Stéphane CORDIER  
Directeur Général Délégué





### Evaluation, politique et objectifs :

ID2 est sensibilisée et adhère au respect des droits de l'homme mais n'est pas réellement impactée par des difficultés à les faire appliquer dans son secteur d'activité. Pour autant, l'objectif pour 2014 était de conserver les conditions de travail de l'an passé, évaluées par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 70/100.

### Mise en oeuvre :

Les Directions Générales et des Ressources Humaines restent très vigilantes et en veille permanente sur le respect des droits de l'homme.

Si cela devait s'avérer nécessaire, les actions rectificatives seraient engagées.

### Mesure des résultats :

Notre objectif a été atteint car :

- ID2 a obtenu la **note ECOVADIS de 70/100** pour l'évaluation sociale. ID2 se situe à ce jour dans le « **TOP 3** » des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.
- **Aucune violation de ce principe** n'a été constatée cette année.



### Evaluation, politique et objectifs :

Nous attachons une importance particulière à ce principe du fait de notre activité basée sur des prestations intellectuelles. Nous avons mis en place une politique orientée sur l'épanouissement et l'évolution de nos salariés. Nos objectifs pour 2014 étaient de conserver le niveau des conditions de travail de l'année passée, évalué par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 70/100 et aussi de maintenir nos efforts en matière de formation et d'évolution professionnelle.

## Mise en oeuvre :

ID2 a mis en place, avec sa directrice des ressources humaines, des entretiens annuels individuels pour chaque salarié, permettant de faire un bilan sur l'année écoulée, de définir les objectifs et d'envisager les évolutions pour l'année suivante.

Dans le cadre des évolutions de carrières, nous définissons des plans de formations adaptés pour chaque salarié. Ces plans de formations sont suivis chaque mois sur des tableaux de bords développés spécifiquement sur Excel. Un bilan annuel est présenté à l'ensemble des salariés ainsi qu'aux délégués du personnel. Notre objectif est de permettre à l'ensemble de nos salariés, non seulement de maintenir leur technicité, mais aussi de progresser et d'évoluer dans leur métier.

## Mesure des résultats :

Nos objectifs ont été atteints car :

- ID2 a engagé 100 actions de formation, ce qui représente un volume global de 400 jours de formations. L'effort de l'an dernier a été maintenu et l'objectif est atteint. Le budget global de la formation représente plus du double de l'obligation légale (2,85%).
- Cela a permis à 20 personnes d'obtenir des certifications techniques éditeurs à l'issue (40% au-dessus de l'objectif) avec un taux de réussite aux examens de 80% (objectif de maintien atteint)
- Ces formations ont permis à 8 collaborateurs de réaliser des mutations internes d'un métier à un autre (objectif de maintien atteint).
- ID2 a maintenu sa **note ECOVADIS de 70/100 pour l'évaluation sociale.**
- ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 3** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.



## PRINCIPES RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Evaluation, politique et objectifs :

Nous avons mis en place une politique afin de mieux maîtriser notre consommation dans le but de la réduire et par conséquent de mieux respecter l'environnement. Cela passe par une sensibilisation de l'ensemble des salariés, acteurs de la chaîne de consommation mais aussi par un maintien des efforts et des résultats obtenus en 2013. Notre objectif pour 2014 était d'améliorer nos efforts en matière environnementale et achats responsables afin d'augmenter nos notations ECOVADIS obtenues l'an passé.

## Mise en oeuvre :

Nous avons fait évoluer notre charte des « achats responsable ». Pour rappel, dans notre démarche de développement durable, nous avons défini 7 principes majeurs de comportements à respecter systématiquement pour être un acheteur éco responsable :

- Eviter les articles à usage unique (favoriser les produits réutilisables ou à base de matériaux recyclés),
- Choisir des équipements en fonction de leur consommation en eau, en énergie, consommable (cartouches d'encre, ...),
- Vérifier systématiquement l'étiquetage environnemental des produits et en particulier les eco labels (ou NF environnement) ou pour les fournisseurs la certification ISO14001,
- Tenir compte de la distance et du moyen de transport des marchandises achetées et privilégier des fournisseurs locaux,
- Privilégier les fournisseurs issus d'une filière éthique ou du commerce équitable,

Pour ces actions, un tableau de bord de suivi est mis en place et est actualisé chaque trimestre.

- Réduire les délais de paiement des fournisseurs,

Nous avons mis en place des tableaux de bords mensuels de suivi des factures.

- Sensibiliser nos partenaires et fournisseurs à adopter aussi une démarche de développement durable, que ce soit dans le respect des règles internationales du travail (OIT) et le bannissement du travail des enfants mais aussi dans la préservation de l'énergie, l'eau et les autres ressources naturelles, la réduction des déchets et la minimisation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles de substances portant atteinte à l'environnement et à la santé.

## Mesure des résultats :

Nos objectifs ont été atteints car :

- ID2 a fait progresser sa **note ECOVADIS de 60 à 70/100 pour l'environnement**. ID2 se situe à ce jour dans le **TOP 4** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.
- ID2 a fait progresser sa **note ECOVADIS de 50 à 60/100 pour les achats responsables**. ID2 se situe à ce jour dans le **TOP 3** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.
- **100%** des batteries achetées et utilisées sont rechargeables.
- **100%** de nos imprimantes impriment par défaut en recto/verso et en noir et blanc.

- **100%** de nos fournisseurs proposent à leur catalogue des produits disposant d'Eco labels.
- **355Kg** de papier ont été collectés pour être recyclés, pour un objectif fixé à **400Kg**.
- **200** heures de prestations ont été réalisées par des prestataires ESAT, soit un dépassement **40%** de notre objectif.
- **100%** de nos fournisseurs réglés à 30 jours.

*Les bénéfices environnementaux liés au recyclage du papier représentent environ :*

**6 Arbres sauvés, 10650 litres d'eau économisés et 195 Kg de CO2 préservés**



## PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Evaluation, politique et objectifs :

La direction d'ID2 de par ses valeurs morales est sensible à la lutte anticorruption et son objectif premier est de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs afin qu'il n'y ait aucune violation de ce principe. Notre deuxième objectif est de maintenir la note ECOVADIS de 60/100 pour l'évaluation éthique des affaires obtenu l'an passé.

### Mise en oeuvre :

Nous avons élaboré une charte éthique des affaires, visant à respecter les règles déontologiques de conduite des affaires. Elle constitue le socle de nos repères et de nos responsabilités vis-à-vis de tous les collaborateurs du groupe, des représentants, des mandataires, des consultants et tous les autres prestataires externes amenés à agir pour le compte de la société ou de ses filiales.

- Les principes de conduite d'affaires :
  - Appliquer à tous les domaines les lois et règlements en vigueur ou nous exerçons nos activités.
  - Conduire nos affaires selon les plus hauts standards d'honnêteté, d'intégrité et d'équité, conformément aux principes du Global Compact.
  - Respecter les règles de la libre concurrence, avec plus précisément l'interdiction de toute entente illicite entre concurrents ayant pour objet la fixation directe ou indirecte des prix.
  - Etablir des relations équitables et à long terme avec nos clients.
  - Mettre nos compétences au service d'une exigence permanente d'amélioration de notre réponse aux clients pour élaborer des solutions innovantes et toujours mieux adaptées à leurs besoins.
  - Offrir à nos fournisseurs, partenaires et sous-traitants des opportunités de succès, dans un cadre compétitif, ouvert et loyal, mais également dans un esprit de collaboration et de partenariat et de bénéfice réciproque.
  - S'abstenir d'occuper un poste, ou une fonction, ou de détenir un intérêt financier au sein d'une organisation qui serait un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial d'ID2, dès lors que les fonctions exercées permettraient d'avoir une influence sur

la relation, sauf si la prise d'intérêt est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres, et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées.

- Le « Comité Éthique » :
  - La Direction d'ID2 est garante auprès de ses clients du respect des valeurs et de ses principes inscrits dans la Charte de Conduite d'Affaires. Elle reçoit pour cela l'assistance d'un Comité Éthique indépendant.
  - Le Comité Éthique a la possibilité d'émettre des avis en vue de changer ou de modifier la Charte, notamment en fonction de l'évolution de la loi, de la réglementation ou de ses valeurs (*le cas échéant, après avis des instances de représentation du personnel*).
  
- Diffusion de la charte :
  - La présente charte a été remise à chaque collaborateur et à tout nouvel embauché afin qu'il en prenne connaissance.
  - Sa remise au collaborateur vaut l'engagement d'être toujours très attentif aux valeurs du groupe et d'en respecter scrupuleusement l'éthique.

### **Mesure des résultats :**

Nos objectifs ont été atteints car :

- **100%** de nos collaborateurs en sont signataires,
- **Aucune** action de corruption n'a été soumise ou relevée par le comité éthique,
- ID2 a maintenu sa **note ECOVADIS de 60/100** pour l'évaluation éthique des affaires.



## **CONCLUSION**

ID2 a réalisé durant l'année, des actions et des projets encourageants qui viennent renforcer la démarche entreprise pour faire appliquer les 10 principes. Pour ce nouvel exercice, nous allons continuer à parfaire notre démarche RSE et en continuant à la mesurer à l'aide de la société ECOVADIS. Notre objectif est de rester dans le top 10 des fournisseurs évalués dans notre catégorie de métier en maintenant un niveau « avancé », mais en améliorant notre notation de 68/100. Afin d'y parvenir, de nouvelles actions seront posées, notamment en matière d'achats responsables.